

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 46 (1975)

Heft: 1

Rubrik: Chronique de l'ADEP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi l'ADEP ?

L'Ajoulot a toujours su se pencher et cela est tout à son honneur, sur l'histoire de son pays ; il a toujours su évoquer, avec un brin de poésie, les grands moments économiques qui ont traversé le monde, mais il n'a parlé qu'avec réticence, et épisodiquement, surtout au moment des campagnes électorales, de l'avenir économique de son coin de pays. Est-ce la complexité du problème, l'incertitude des options à prendre, la manière d'entrevoir ce que nous pourrions faire pour mieux nous intégrer dans le système économique actuel, qui ont fait que les gens laborieux de notre riante Ajoie ont manqué parfois de volonté et de persévérance pour assurer à notre pays une croissance économique ordonnée ?

L'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (ADEP) s'est fixée comme première mission d'examiner, dans le contexte économique actuel, si des perspectives d'expansion sont possibles dans notre région, tenant compte de la situation présente, des industries existantes, de la démographie stagnante, de la pyramide des âges très favorable, de la situation géographique aux frontières du Marché commun, des possibilités légales offertes par les nouvelles lois en vigueur depuis peu de temps, tel l'Organisme de développement de l'économie cantonale et la loi fédérale sur les régions de montagne. Sa mission primordiale est d'abord d'étudier un organigramme de travail précis et pragmatique, d'établir un constat, véritable bilan de ce qui existe et qui paraî-

tra prochainement sous forme de « Livre blanc », d'entamer le dialogue avec les autorités communales, les industriels et les banquiers établis, les écoles professionnelles, pour les convaincre que l'action qu'elle mène doit être une véritable action collective qui doit profiter à l'ensemble d'une population qui désire sincèrement un dynamisme global de tous les secteurs, se rendant compte que le développement économique bien canalisé et bien dirigé est une nécessité primordiale.

Dans un monde en pleine mutation, où demain ne sera plus jamais comme aujourd'hui et encore moins comme hier, il s'agira sous peu, au niveau de l'ADEP, de prendre des options qui engageront l'avenir de notre région pour une longue période. La bonne volonté de ses membres ne suffira pas, s'il n'y a pas un véritable appui populaire, une confiance absolue et un désir sincère de dépolitisation de tous les problèmes étudiés, qui, s'ils trouvent une solution, seront profitables à toute l'Ajoie.

Le contact établi avec les associations existantes permet déjà d'éviter la dispersion au niveau des études en cours et autorisera à l'avenir une politique de développement global valable pour l'ensemble du Jura.

Le développement de la région ne peut se faire que par la volonté des gens qui l'habitent. La bonne volonté est certainement acquise, il s'agit de savoir l'utiliser. Cela est notre rôle et notre vœu le plus sincère.

E. PARIETTI, président



PRONTO

PRONTO WATCH CO.

L. Maître & Fils SA

2725 LE NOIRMONT

85 ANNÉES AU SERVICE DE
L'ÉCONOMIE FRANC-MONTAGNARDE

1722



Le goût du vrai.

Parisiennne

SUPER

Choisir. De bons tabacs. Equilibrer leur mélange. Maintenir la pureté du goût. Pour retrouver le naturel du plaisir.

1733

Lintas PS 74 D

223/B

Loterie SEVA

1 x 100'000

1 x 10'000

20 x 1'000

prix du billet fr. 5.-

Tirage 6 février

1742

Information et campagne d'adhésion

Il y aura bientôt deux ans que les fondateurs de l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy annonçaient la création de l'ADEP. Ces deux ans n'ont pas été perdus. L'ADEP s'est donné des statuts, a mis au point des structures souples, a créé de toutes pièces un secrétariat. Des contacts nombreux ont été pris, d'abord auprès des maires d'Ajoie et du Clos-du-Doubs. Toutes les communes du district ont reçu la visite des responsables de l'ADEP, ce qui a permis de recenser les zones industrielles possibles, et de faire le tour des problèmes, souvent différents, qui se posent à nos communes. Une collaboration étroite s'est instaurée avec l'Office cantonal de développement économique de même qu'avec la Commission suisse du port de Bourogne. La coopération est de règle avec les autres associations du Jura (ADIJ, Pro Jura, Inter-Jura) dont chacune a un rôle spécifique à jouer. Enfin, dès l'annonce de sa création l'ADEP a dû prendre en main plusieurs dossiers relatifs à des

entreprises cherchant à s'implanter ou à s'agrandir en Ajoie. Plusieurs de ces affaires ont connu un aboutissement heureux. D'autres sont encore en discussion. D'autres enfin ont échoué. Aujourd'hui l'ADEP veut aller plus loin. D'abord, elle entend s'ouvrir à tous ceux et à toutes celles que le développement économique du district de Porrentruy ne laisse pas indifférents. Une campagne d'adhésion est donc lancée (voir en page 4) en ce début d'année. L'ADEP entend aussi élargir sa base et renforcer son action. L'an dernier déjà, la plupart des communes d'Ajoie ont adhéré à notre association. Les communes, par leur nature, demeureront les partenaires principaux de l'ADEP.

Par ailleurs, l'ADEP désire renseigner régulièrement ses membres — communes, particuliers, commerçants ou industriels — sur ses travaux, sur ses problèmes. C'est la raison de la création de ce bulletin d'information, qui paraîtra régulièrement grâce à la bienveillance de l'ADIJ.

Premier bilan

L'an dernier nous nous réjouissions de l'implantation de trois grandes banques d'affaires à Porrentruy. Pour 1974, nous avons d'autres sujets de satisfaction :

A Chevenez

L'entreprise Leimer & Beyeler, Ateliers du Nord à Yverdon, qui s'occupe de constructions métalliques, a construit une usine qui occupera une trentaine de personnes.

A Fahy

« Ajoie confection » entreprise de textile, a pu être reprise par la maison « Kessmalon », de Tuggen (SZ). Une cinquantaine d'emplois ont ainsi été sauvés.

A Porrentruy

Les Fours électriques SOLO — entreprise Käsermann & Sperisen, de Bienne

— ont ouvert cette année leur usine du Pont d'Able qui occupe une vingtaine de personnes.

« Sonceboz SA », entreprise fabriquant des appareils de mesures, exploite un atelier à Porrentruy depuis quelques mois. Cet atelier occupe pour l'instant une quinzaine de personnes.

Les travaux de construction de l'usine Comforto SA, fabrique de meubles de bureau, commenceront incessamment au Pont d'Able.

En outre, il faut se réjouir du développement de différentes entreprises existantes. Ainsi, la maison Burrus, à Boncourt, a terminé en 1974 sa nouvelle usine. L'entreprise Cisa, céramique industrielle, à Bonfol, construit actuellement de nouveaux entrepôts. La maison Poréampes SA, à Porrentruy, va rache-

ter l'usine que la commune avait mise à sa disposition en 1971, la maison Lang SA, fabrique de boîtes, prévoit la construction d'une nouvelle usine à La Rasse, entre Fontenais et Porrentruy. Ces quel-

ques faits témoignent de la vitalité des entreprises ajolotes.

Quant aux implantations de nouvelles entreprises, elles démontrent que l'Ajoie a des possibilités de développement.

Renseignements

L'ADEP : un outil à disposition des communes

L'ADEP veut avant tout être un outil à disposition du district et surtout des communes. Le développement de la législation, les exigences de la rationalisation et de la planification, l'accroissement des charges financières, ont contribué à réduire passablement l'autonomie communale, de sorte que face aux impératifs du développement économique nos communes sont pratiquement désarmées. Dans ces conditions, il convient de regrouper les efforts et de tenter de résoudre les difficultés en commun. C'est ce que veut l'ADEP : réaliser les enquêtes, la prospection, prendre les contacts, étudier les dossiers et les lois, le tout pour faciliter la tâche des communes d'une part et celle des industriels désireux de s'implanter chez nous d'autre part. Cette fonction a été bien comprise par les communes d'Ajoie et du Clos-du-Doubs qui ont toutes reçu la visite de nos représentants.

Composition du comité

Président : Ernest Parietti
Vice-présidents : Gabriel Theubet, maire de Porrentruy
Pierre Etique, député
Caissier : François Mertenat
Secrétaire : Fernand Claude

Membres : Jean Born, secrétaire syndical ; Pierre-Norbert Bosset, licencié HEC ; André Denis, professeur ; Etienne Fueg, directeur de l'Ecole professionnelle ; Daniel Jeanbourquin, journaliste.

MM. Ernest Cerf, maire de Courgenay, et Auguste Petignat, maire de Miécourt, représentent l'Association des maires du district.

M. François Lachat, député, représente l'ADIJ.

Le bureau est composé de MM. Ernest Parietti, Fernand Claude, Etienne Fueg et Daniel Jeanbourquin.

Cotisations

Pour les communes : 40 ct. par habitant.
Pour les membres individuels : 10 fr. par année.

Pour les commerces et entreprises occupant moins de 20 personnes : 20 fr. par année.

Pour les entreprises de plus de 20 personnes : 50 fr. par an.

Prise de conscience

La création de l'ADEP constitue l'aboutissement d'une prise de conscience collective : «Le développement du district se fera à partir de la volonté des hommes qui l'habitent» déclarait l'ADEP dans son premier communiqué. L'ADEP s'est donc créée pour tenter d'influer sur l'avenir socio-économique de notre région. Le district de Porrentruy est en perte de vitesse : sa population n'a progressé que de 1,9% entre 1960 et 1970, contre 15,2% dans l'ensemble de la Suisse et 14,7% dans le district voisin de Delémont. Cette stagnation démographique a pour corollaire une faible capacité fiscale due à une non moins faible capacité de revenu (proportion supérieure à la moyenne des classes d'âge très jeunes ou très âgées ; proportion inférieure à la moyenne de la population active).

Laisser faire c'est condamner l'Ajoie à devenir un réservoir de main-d'œuvre.

Alors agissons ! Adhérez à l'ADEP !

Devenez membre de l'ADEP !

« Le développement de notre région se fera d'après la volonté des hommes qui l'habitent. » Cette affirmation, lancée il y a une année et demie par les fondateurs de l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (ADEP) ne doit laisser personne insensible.

L'action de l'ADEP intéresse au premier chef ceux qui se préoccupent de l'avenir de ce district. L'ADEP désire aujourd'hui — comme elle en avait annoncé l'intention dès sa création — s'élargir à tous ceux et à toutes celles que le développement économique de la région de Porrentruy (Ajoie et Clos-du-Doubs) ne laisse pas indifférents.

Déjà, la quasi-totalité des communes d'Ajoie ont donné leur adhésion à cet organisme. Préalablement, des réunions se sont tenues entre les responsables de l'ADEP et les responsables communaux, afin de connaître les problèmes et les possibilités de chacune des communes d'Ajoie.

Aujourd'hui, c'est à l'ensemble de la population que l'ADEP s'adresse : tous ceux qui désirent collaborer à notre action, la soutenir, ou plus simplement nous faire part de leurs préoccupations et de leurs idées en matière de développement économique régional, ont la possibilité de faire partie de notre association en remplissant le bulletin-réponse ci-dessous.

Des renseignements plus détaillés peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'ADEP à Porrentruy, tél. 066 66 38 12.

Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de le retourner au secrétariat de l'ADEP, rue A.-Merguin 6, 2900 Porrentruy :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal : _____ Localité : _____

Profession : _____

Date : _____ Signature : _____